

Meniah ben Ahmed ben Abdallah

Cote de référence FR ANOM COL H 513
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H513/meniahbena
Condamné en 1884
Envoyé en Obock

Informations

Décédé le 2 mars 1887

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).